

AVEC VOUS



Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Rapport de gestion 2022

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

14 février 2023



Rapport de gestion 2022

2	Mise en garde
7	Faits saillants
9	Croissance des affaires
11	Rentabilité
12	Analyse selon les résultats financiers
15	Situation financière
15	Capitalisation [†] et solvabilité [†]
16	Capitaux propres et financement
17	Contrôles et procédures
18	Autres éléments
20	Placements
21	Fonds général
26	Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)
27	Gestion des risques
27	Principes et responsabilités en matière de gestion des risques
28	Cadre de gestion intégrée des risques

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance » ou « la société ») est une société d'assurance à capital-actions inscrite à la Bourse de Toronto. Elle est régie par la *Loi sur les assureurs (Québec)*, la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie (Québec)* (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie (Québec)* (la « Loi privée 2018 »), collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée » de même que par la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. iA Assurance et ses filiales sont autorisées par les organismes réglementaires appropriés à exercer leurs activités dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et dans la plupart des États des États-Unis. iA Assurance est également un émetteur assujéti aux différentes lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans les provinces canadiennes.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, iA Assurance est devenue une filiale dont la totalité des actions ordinaires sont détenues par iA Société financière inc. (« iA Société financière »), une société de portefeuille qui regroupe l'ensemble des activités du groupe iA. Aux termes d'un plan d'arrangement (« l'arrangement »), la totalité des actions ordinaires de iA Assurance en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, la nouvelle société de gestion de portefeuille, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débetures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. À la suite de l'arrangement, iA Assurance est demeurée un « émetteur assujéti » au sens de la réglementation sur les valeurs mobilières.

En février 2000, iA Assurance est devenue une société publique régie en vertu de la Loi privée 1999. La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionné le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir, directement ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2022 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 14 février 2023.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de l'entité;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Groupe financier sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la société dans l'utilisation des capitaux propres.
- Mesure des prêts automobiles – Prêts émis :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Nouveaux prêts automobiles consentis au cours d'une période;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il s'agit d'un élément de la mesure conforme aux IFRS « activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie : achats liés aux placements » présentée dans les états financiers de la société.
- Mesure des prêts automobiles – Sommes à recevoir :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Comprend les prêts automobiles, les intérêts courus et les frais;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer les montants totaux à recevoir par la société dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Mesure des prêts automobiles – Taux de perte sur prêts autos moyen :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Représente les pertes sur prêts totales divisées par la moyenne des sommes à recevoir pour la même période;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer le rendement moyen de la société en matière de crédit dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.
- Ratio de distribution du dividende, activités de base
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.
- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)*;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.
- Capacité de déploiement de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la société peut déployer pour une transaction, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la société, les paramètres de la transaction étant présumés représenter le pire scénario;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à déployer du capital pour des transactions.
- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.
- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la société, comme le revenu net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la société.
- Mesure du levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la société.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la société.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres, des débentures ainsi que des comptes des contrats avec participation de la société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* révisée en janvier 2021 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la société.
- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la société sont des mesures conformes aux IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.
- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. On désigne par *dépôts* les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la société;
 - b. Les *équivalents de primes* sont des montants liés à des contrats de services ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice, mais pourrait devenir assureuse si un événement précis venait à se produire. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les primes, les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et ventes en assurance de dommages :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur et sont diminuées des primes cédées en réassurance;
 - b. Les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse;
 - c. Les ventes nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes de fonds et sont définies comme les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, moins les retraits et transferts;
 - d. Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés);
 - e. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année;
 - f. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur;
 - g. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance);
 - h. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts;
 - i. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de primes;
 - j. Les ventes en assurance de dommages sont définies comme les primes directes souscrites;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Ventes en assurance crédit des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Primes avant réassurance et annulations;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la société dans la division des Services aux concessionnaires du secteur de l'Assurance collective;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.

Énoncés prospectifs

- Le présent document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.
- Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.
 - Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégique et opérationnel, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux données et le cyberrisque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la présente pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
 - Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des perspectives financières comprennent, sans s'y limiter : l'exactitude des conventions comptables et des hypothèses actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Groupe financier, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices; différents rythmes de croissance des affaires selon les unités d'exploitation; des changements dans l'environnement, les risques et les conditions économiques, de concurrence, d'assurance, juridique ou réglementaire ou des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; et les récents rendements et résultats de la société, comme il en est question ailleurs dans le présent document.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Impacts potentiels de la pandémie de la COVID-19 – Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. L'incidence globale qu'aura la pandémie de la COVID-19 demeure incertaine et dépendra de plusieurs facteurs, dont la progression du virus, l'émergence de nouveaux variants, la durée de la pandémie, les traitements et thérapies potentiels, la disponibilité des vaccins, l'efficacité des mesures gouvernementales déployées pour ralentir la contagion et leur incidence sur l'économie. Il n'est donc présentement pas possible d'estimer avec exactitude la totalité des effets qu'aura la pandémie de la COVID-19, mais ses effets sur les affaires et les résultats financiers de la société pourraient être significatifs. En dépit des impacts négatifs à court terme de la pandémie de la COVID-19 sur ses résultats, iA Groupe financier demeure très solide financièrement. De plus, le protocole de continuité des affaires de la société continue d'être observé, de manière à assurer aux clients une qualité de service similaire ou supérieure à celle qui prévalait avant la pandémie et à permettre aux employés et aux conseillers de poursuivre toutes leurs activités en toute sécurité.
- Impacts potentiels de conflits géopolitiques – Depuis février 2022, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et les sanctions et les retombées économiques qui en découlent ont eu plusieurs impacts sur les marchés financiers mondiaux, exacerbant la volatilité déjà présente depuis le début de l'année 2022. Les perspectives des marchés financiers à court et moyen termes restent très incertaines et fragiles en raison notamment des tensions géopolitiques persistantes. La société continue de surveiller les impacts potentiels du conflit. Ces impacts pourraient avoir un effet négatif sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la société.
- Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2022 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, ainsi que dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.
- Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de la société sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR, à l'adresse sedar.com, de même que dans la notice annuelle de la société, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Faits saillants

La solidité et la force du modèle opérationnel de la société transparaissent une fois encore à travers les bons résultats enregistrés en 2022. Le résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire s'est chiffré cette année à 869 millions de dollars, en hausse de 6 % comparativement à 821 millions de dollars en 2021.

La croissance des affaires est demeurée forte et solide dans la plupart des unités d'exploitation, rapprochant encore la société de son ambition, soit d'être une institution financière nord-américaine qui exerce des activités dans des secteurs stratégiquement importants où elle se démarque en tant que leader sur ses marchés cibles, comme les marchés de masse et intermédiaires pour l'assurance individuelle. La diversité des activités de la société a engendré des synergies et des complémentarités qui ont contribué à des résultats positifs en matière de ventes dans plusieurs secteurs. Cette très bonne performance s'appuie en outre sur l'ampleur et la diversité des réseaux de distribution, sur la gamme étendue et la pertinence des produits offerts et sur l'efficacité des outils technologiques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés.

À la fin de 2022, la justesse des provisions actuarielles de la société s'est trouvée confirmée, l'ajustement des hypothèses actuarielles ayant eu un impact net quasi neutre sur le revenu net de celle-ci.

La position de capital[†] de iA Assurance est demeurée solide et le ratio de solvabilité[†], supérieur à la cible, tout au long de l'année. Le portefeuille de placements est quant à lui demeuré de la plus haute qualité, et les cotes de crédit ont été réaffirmées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best.

Rentabilité

La société a dégagé un résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire de 869 millions de dollars en 2022, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport à 2021. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité de l'année 2022.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	869	821	6 %

Croissance des affaires

L'actif sous gestion et sous administration[†] a terminé l'année à 196,9 milliards de dollars, comparativement à 217,8 milliards à la fin de 2021. Les primes et dépôts[†] ont totalisé près de 15,2 milliards de dollars, comparativement à 16,6 milliards de dollars l'année précédente. Quant aux ventes, elles ont été très bonnes dans la plupart des unités d'exploitation. Se référer à la section « Croissance des affaires » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la croissance des affaires de l'année 2022.

Solidité financière

Au 31 décembre 2022, le capital total[†] de la société s'élevait à plus de 6,4 milliards de dollars, avec un ratio de solvabilité[†] de 118 %, comparativement à 127 % un an plus tôt. Cette diminution s'explique essentiellement par des variations macroéconomiques défavorables; le rachat de 250 millions de dollars de débetures subordonnées en février; le rachat de 250 millions de dollars d'actions privilégiées en juin; les dividendes versés à iA Société financière, seul porteur des actions ordinaires de iA Assurance; ainsi que les mesures prises par la direction et les ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17. Ces facteurs ont plus que contrebalancé le solide apport de la génération organique de capital[†], net des initiatives numériques et des effets d'une entente de réassurance signée en 2022. Il convient de souligner que la plupart des effets négatifs des ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition se trouveront renversés une fois les normes IFRS 9 et 17 en vigueur. Le ratio de solvabilité de iA Assurance est demeuré, tout au long de 2022, au-dessus de la fourchette cible. Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, y compris sur les dividendes et les instruments de dette, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Qualité des placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré de la plus haute qualité en 2022. En effet, comme présenté au tableau ci-dessous, la proportion des placements douteux nets a légèrement augmenté en 2022, demeurant néanmoins relativement faible, à 0,06 % des placements totaux. De plus, le portefeuille d'obligations ne comportait que 0,98 % de titres cotés BB et moins. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Indices de qualité des placements

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Placements douteux nets (en millions)	22	17
Placements douteux nets en % des placements totaux	0,06 %	0,04 %
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,98 %	0,91 %

Acquisitions et cessions

Aucune acquisition ou cession notable n'est survenue en 2022.

Pour plus d'information sur la cession effectuée en 2021, voir la note 4 des états financiers consolidés 2022 de la société intitulée *Cession d'entreprises*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2022 et modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes applicables au 1^{er} janvier 2022 n'ayant eu aucune incidence sur les états financiers de la société au 31 décembre 2022. Pour connaître le détail des amendements et des nouvelles normes publiés, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*.

La société a finalisé son évaluation des effets de l'application des normes IFRS 17 – *Contrats d'assurance* et IFRS 9 – *Instruments financiers*, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La société s'attend à ce que l'application initiale de la norme IFRS 17, en même temps que l'application de IFRS 9, ait un effet limité sur ses capitaux propres à la transition le 1^{er} janvier 2022. Elle prévoit plus précisément une augmentation de 11 \$ dans les *Résultats non distribués et autres éléments du résultat global*.

Perspectives

En mars 2021, iA Groupe financier a organisé un événement virtuel à l'intention des investisseurs, à l'occasion duquel la direction a discuté de la stratégie de la société et de ses perspectives pour les prochaines années. Demeurant concentrée sur l'exécution de cette stratégie, la société a enregistré en 2021 et 2022 de solides résultats, démontrant encore une fois la solidité et la force de son modèle d'affaires. Le bilan demeure robuste, et la société dispose des ressources dont elle a besoin pour s'ajuster aux fluctuations macroéconomiques. La société est donc bien positionnée pour accroître son bénéfice et maintenir sa solidité financière.

La croissance du bénéfice en 2023 devrait notamment provenir des éléments suivants :

- la croissance organique, soit la croissance normale du bénéfice anticipé sur les affaires en vigueur;
- les initiatives pour améliorer la rentabilité;
- les acquisitions et des améliorations technologiques apportées au cours des dernières années;
- les initiatives pour profiter pleinement des réseaux de distribution imposants et diversifiés de la société.

Les perspectives pour 2023 de la société constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique et le risque opérationnel. De plus, les perspectives 2023 sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des conventions comptables et des meilleures estimations actuarielles et économiques utilisées par la société; différents rythmes de croissance des affaires par unités d'exploitation; aucun changement important imprévu dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire; les risques et conditions; le rendement et les résultats récents de la société, comme discuté ailleurs dans le présent document. Les perspectives pour 2023 servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de l'entreprise tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent à la section « Énoncés prospectifs » du présent document.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Croissance des affaires

Actif sous gestion et sous administration[†]

L'actif sous gestion et sous administration se chiffrait à 196,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 217,8 milliards de dollars à la fin de l'année précédente. Ce résultat s'explique par les conditions difficiles sur les marchés financiers et les taux d'intérêt croissants.

Primes et dépôts[†]

Les primes et dépôts totaux ont totalisé, en 2022, près de 15,2 milliards de dollars, comparativement à 16,6 milliards de dollars un an plus tôt. La variation défavorable est attribuable au secteur de la Gestion de patrimoine individuel, où l'industrie dans son ensemble fait face à des défis dans un environnement macroéconomique difficile.

Ventes[†]

Dans le secteur de l'Assurance individuelle, les ventes[†] ont totalisé 387 millions de dollars en 2022, en hausse de 35 % sur un an. Les primes excédentaires[†] ont quant à elles augmenté de 52 % par rapport à 2021 et les primes minimales[†], de 34 %.

Du côté de la Gestion de patrimoine individuel, tant les ventes de fonds distincts que celles de fonds communs de placement[†] ont subi les effets de la volatilité des marchés, s'établissant respectivement à 3,9 milliards et 1,7 milliard de dollars en 2022. En ce qui concerne le fonds général, les ventes ont augmenté de 35 % pour atteindre, en 2022, 1,2 milliard de dollars. Au total, les ventes se sont chiffrées à 6,8 milliards de dollars, comparativement à 8,8 milliards de dollars un an plus tôt.

Dans le secteur de l'Assurance collective, les ventes[†] de 2022 ont atteint 46 millions de dollars dans la division des Régimes d'employés, comparativement à 135 millions de dollars un an plus tôt. Dans la division des Services aux concessionnaires, elles se sont chiffrées à près de 1,2 milliard de dollars en 2022, en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. Dans la division des Marchés spéciaux, enfin, les ventes ont augmenté de 50 % pour totaliser 322 millions de dollars en 2022.

L'Épargne et retraite collectives a fait état en 2022 de ventes[†] légèrement supérieures à l'an dernier, totalisant 2,8 milliards de dollars.

Du côté des Affaires américaines, les ventes[†] dans la division de l'Assurance individuelle ont totalisé 143 millions de dollars américains, en hausse de 6 % par rapport à 2021. La division des Services aux concessionnaires a fait état de ventes[†] totalisant 792 millions de dollars américains pour 2022, comparativement à 806 millions de dollars un an plus tôt, diminution qui résultait pour l'essentiel des contraintes persistantes en matière de stocks de véhicules.

Finalement, à la filiale iA Auto et habitation, les ventes ont atteint 457 millions de dollars en 2022, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2022	2021	Variation
Actif sous gestion [†]	99 138	108 101	(8 %)
Actif sous administration [†]	97 717	109 687	(11 %)
Total	196 855	217 788	(10 %)

Primes et dépôts^{†,1}

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation
Assurance individuelle	1 882	1 758	7 %
Gestion de patrimoine individuel	6 833	8 775	(22 %)
Assurance collective	2 137	1 883	13 %
Épargne et retraite collectives	2 800	2 773	1 %
Affaires américaines	1 082	983	10 %
Assurance de dommages	420	397	6 %
Total	15 154	16 569	(9 %)

¹ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Ventes par secteurs d'activité[†]

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2022	2021	Variation
Assurance individuelle			
Primes minimales [†]	352	263	34 %
Primes excédentaires [†]	35	23	52 %
Total	387	286	35 %
Gestion de patrimoine individuel			
Fonds général	1 203	891	35 %
Fonds distincts	3 908	4 818	(19 %)
Fonds communs de placement [†]	1 722	3 066	(44 %)
Total	6 833	8 775	(22 %)
Assurance collective			
Régimes d'employés	46	135	(66 %)
Services aux concessionnaires ²	1 157	1 026	13 %
Marchés spéciaux	322	215	50 %
Total	1 525	1 376	11 %
Épargne et retraite collectives [†]	2 827	2 798	1 %
Affaires américaines			
Assurance individuelle (\$ US)	143	135	6 %
Services aux concessionnaires (\$ US)	792	806	(2 %)
iA Auto et habitation [†]	457	432	6 %

² Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers et les prêts automobiles émis

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rentabilité

Faits saillants

La société a complété l'année 2022 avec un résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire de 869 millions de dollars, comparativement à 821 millions de dollars un an plus tôt.

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est devenue une filiale de iA Société financière inc. le 1^{er} janvier 2019 en vertu d'un plan d'arrangement. En vertu de ce plan d'arrangement, iA Société financière devient l'émetteur absorbant de iA Assurance (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de la société.).

Changements d'hypothèses, initiatives de gestion des risques et mesures prises par la direction

À la fin de chaque trimestre, la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu du contexte économique existant. De plus, à la fin de chaque année, la société procède à une mise à jour de ses hypothèses d'évaluation afin de tenir compte des plus récents développements dans l'environnement économique et financier de même que de ses propres résultats et de ceux de l'industrie en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires.

En 2022, les mesures prises par la direction et les changements dans les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des passifs nets relatifs aux contrats d'assurance (pour les affaires sans participation) ont exercé un impact net légèrement négatif sur le bénéfice d'exploitation de 2 millions de dollars avant impôts en fin d'année, qui peut être réparti comme suit :

- Les réserves pour la mortalité, la morbidité et le comportement des titulaires de polices ont été renforcées à la lumière, essentiellement, de la mise à jour annuelle des études d'expérience, de l'application d'un nouveau tableau de mortalité de l'Institut canadien des actuaires (ICA) et d'un ajustement à la baisse du niveau des primes excédentaires prévues dans les polices d'assurance vie universelle;
- En ce qui concerne les hypothèses économiques, des réserves ont été libérées, décision qui se fondait principalement sur la mise à jour annuelle des hypothèses en matière de rendement, l'impact des augmentations de taux d'intérêt sur les provisions de garantie financière et la libération de protections macroéconomiques dans le contexte de la transition vers les normes IFRS 9 et 17;
- En ce qui concerne les dépenses et autres éléments, les réserves ont été renforcées sur la base, essentiellement, de la mise à jour annuelle des études de dépenses.

De plus, dans le contexte de ses initiatives continues de gestion des risques, la société a signé un traité de réassurance dans sa division de l'Assurance individuelle des Affaires américaines. Cette entente est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, et a généré un gain de 53 millions de dollars avant impôts au troisième trimestre.

Pour plus de détails, vous référer à la note 14 des états financiers intitulée *Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2022, 2021 et 2020 sont présentés au tableau ci-après.

États des résultats consolidés

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	2020
Produits			
Primes nettes	12 852	12 952	11 053
Produits de placement	(6 624)	188	4 662
Autres produits	1 956	2 010	1 718
Total	8 184	15 150	17 434
Prestations sur contrats et charges			
Prestations nettes sur contrats	6 922	6 945	5 250
Transferts nets aux fonds distincts	2 369	3 278	2 872
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 219)	(45)	5 760
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(44)	(1)	34
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(123)	(76)	(737)
Commissions	2 249	2 134	1 757
Frais généraux	1 805	1 616	1 521
Taxes sur primes et autres taxes	154	141	128
Charges financières	59	53	52
Total	7 172	14 045	16 637
Résultats avant impôts	1 012	1 105	797
Moins : impôts	167	255	138
Résultat net	845	850	662
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	7	(1)
Résultat net attribué à l'actionnaire	887	843	660
Moins : dividendes sur actions privilégiées	18	22	22
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	869	821	638
Résultat par action ordinaire (BPA) – de base	7,80 \$	7,56 \$	5,87 \$

Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire

L'augmentation de 6 % du résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire entre 2022 et 2021 s'explique par les éléments mentionnés ci-après.

Produits

Les produits, dont les trois composantes sont présentées au tableau ci-dessus, totalisent près de 8,2 milliards de dollars pour 2022, ce qui représente une diminution de 46 % par rapport à l'année 2021. Cette diminution est principalement liée à une diminution des produits de placement de près de 6,8 millions de dollars, essentiellement attribuable au changement dans la juste valeur des placements, découlant des variations des taux d'intérêt, des taux de change et des marchés boursiers. En règle générale, les variations dans la juste valeur des placements sont largement neutralisées par les variations correspondantes du passif relatif aux contrats d'assurance, leur effet sur le revenu net étant donc minime. Quant aux primes nettes, elles ont diminué de 100 millions de dollars en 2022, ou de -1 % par rapport à 2021. Le recul dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel au cours de la dernière année est principalement attribuable aux produits d'épargne individuelle, comme les fonds distincts, reflétant un environnement macroéconomique difficile. La diminution des primes nettes s'est trouvée atténuée par la croissance des affaires dans les secteurs de l'Assurance individuelle, de l'Assurance collective et des Affaires américaines.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le tableau suivant fournit plus de détails sur la composition des produits par secteurs.

Produits par secteurs

Exercice terminé le 31 décembre 2022							
(En millions de dollars)	Assurance individuelle	Gestion de patrimoine individuel	Assurance collective	Épargne et retraite collectives	Affaires américaines	Autres	Total
Primes nettes	1 882	5 111	1 953	2 800	686	420	12 852
Variation p/r 2021	124	(598)	225	54	72	23	(100)
Produits de placement	(6 007)	(52)	25	(401)	(366)	177	(6 624)
Variation p/r 2021	(6 063)	97	(89)	(430)	(349)	22	(6 812)
Autres produits	121	1 746	61	116	170	(258)	1 956
Variation p/r 2021	(21)	(34)	12	(2)	24	(33)	(54)
Total	(4 004)	6 805	2 039	2 515	490	339	8 184
Variation p/r 2021	(5 960)	(535)	148	(378)	(253)	12	(6 966)

Prestations sur contrats et charges

Les prestations sur contrats et charges ont enregistré une baisse de près de 6,9 milliards de dollars en 2022 par rapport à 2021. Les principaux éléments ayant contribué à cette baisse sont le suivants :

- Un changement dans les transferts nets aux fonds distincts par rapport à l'année précédente (909 millions de dollars);
- Une variation du passif relatif aux contrats d'assurance de 6,2 milliards de dollars par rapport à 2021, essentiellement attribuable à une hausse des taux d'intérêt cette année, par opposition à une diminution l'an dernier. Rappelons que la variation de ce passif au cours d'une période reflète notamment la variation de la juste valeur et du rendement des actifs appariant les provisions mathématiques, la variation des primes et prestations nettes sur contrats, les transferts nets aux fonds distincts et les variations des provisions mathématiques qui découlent des changements d'hypothèses.

La diminution des prestations sur contrats et charges a été partiellement compensée par :

- Une augmentation des commissions comparativement à l'année précédente (115 millions de dollars), découlant pour l'essentiel de la croissance dans le bloc de polices en vigueur. Les commissions correspondent à la rémunération des conseillers financiers pour les nouvelles ventes et certains contrats en vigueur;
- Une augmentation des dépenses générales, essentiellement attribuable à la croissance des affaires et aux initiatives numériques (189 millions de dollars).

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 167 millions de dollars en 2022, comparativement à une de 255 millions de dollars en 2021. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures, et la diminution en 2022 découle d'un revenu inférieur avant impôts et d'ajustements apportés pour les années antérieures.

Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2022. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Primes nettes

Les primes nettes ont connu une hausse de 4 % au quatrième trimestre de 2022, si on compare au trimestre correspondant de l'année précédente, et s'établissent à près de 3,4 milliards de dollars pour la période. Cette variation s'explique principalement par la croissance marquée des primes nettes dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, partiellement absorbée par une diminution dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

La variation des marchés boursiers, l'importance des primes investies dans les fonds distincts et la réalisation de nouvelles ententes avec des groupes de grande taille dans les deux secteurs qui distribuent leurs produits aux entreprises et aux groupes, notamment, contribuent à la fluctuation des primes d'un trimestre à un autre.

Notons que les primes nettes incluent les sommes investies par les assurés dans les fonds distincts de la société, mais excluent celles investies par les clients dans les fonds communs de placement.

Produits de placement

Au cours du quatrième trimestre de 2022, les produits de placement ont enregistré une baisse de 1 717 millions de dollars, si on compare au même trimestre de 2021. La diminution au cours du quatrième trimestre de 2022 découle principalement de variations de la juste valeur des placements en obligations et des instruments financiers dérivés appariant le passif relatif aux contrats d'assurance, essentiellement attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt.

Notons que les produits de placement évoluent généralement en grande partie en fonction de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs, notamment en ce qui touche les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés. Les produits de placement varient aussi en fonction des revenus d'intérêts, des dividendes et des revenus locatifs des immeubles et des profits et des pertes réalisés sur disposition d'actifs disponibles à la vente.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Sur le plan comptable, la majorité des obligations et des actions sont des titres classés « Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont utilisées comme actifs sous-jacents aux provisions mathématiques. La variation de la juste valeur de ces actifs se reflète par conséquent dans l'augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance.

Autres produits

Les autres produits sont constitués des honoraires liés à la gestion des fonds distincts et des fonds communs de placement, des revenus tirés des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) ainsi que des revenus d'honoraires provenant des filiales de courtage et des actifs gérés pour des tiers. Au quatrième trimestre de 2022, les autres produits ont connu une baisse de 62 millions de dollars, soit de 11 % en comparaison du trimestre correspondant de 2021. Cette variation provient majoritairement du secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Résultats trimestriels

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Primes nettes	3 418	2 808	3 070	3 556	3 275	3 293	3 061	3 323
Produits de placement	346	455	(3 423)	(4 002)	2 063	(47)	1 727	(3 555)
Autres produits	480	479	490	507	542	515	486	467
Total	4 244	3 742	137	61	5 880	3 761	5 274	235
Résultat avant impôts	265	303	247	197	281	292	303	229
Impôts	45	59	26	37	64	67	67	57
Résultat net	220	244	221	160	217	225	236	172
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(29)	(4)	(9)	—	10	3	(1)	(5)
Résultat net attribué à l'actionnaire	249	248	230	160	207	222	237	177
Moins : dividendes sur actions privilégiées	4	3	5	6	5	6	5	6
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	245	245	225	154	202	216	232	171
Résultat de base par action ordinaire	2,16 \$	2,15 \$	2,04 \$	1,42 \$	1,86 \$	1,99 \$	2,14 \$	1,57 \$
Transferts nets aux fonds distincts	392	191	547	1 239	1 004	1 018	845	411
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	897	497	(3 344)	(4 269)	1 890	96	1 789	(3 820)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'investissement	4	3	(24)	(27)	5	1	7	(14)
Actif total du fonds général	46 523	46 352	45 370	48 407	51 707	51 000	49 920	49 071
Actif net des fonds distincts	37 334	35 469	35 625	38 873	39 577	36 886	35 837	33 449

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation

La structure du capital de iA Assurance se répartit en trois catégories de capitaux : les capitaux propres, les débetures ainsi que les comptes des contrats avec participation. Au 31 décembre 2022, le capital[†] de la société atteignait près de 6,4 milliards de dollars, comparativement à près de 6,6 milliards de dollars au 31 décembre 2021. Les capitaux propres et les comptes de contrats avec participation constituaient 94 % du capital total à la fin de 2022.

La diminution en 2022 est principalement attribuable à la diminution du cumul des autres éléments du résultat global (CAERG) résultant de taux d'intérêt croissants.

Structure du capital

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Capitaux propres					
Actions ordinaires	1 755	1 655	1 655	1 655	1 656
Actions privilégiées	275	525	525	525	525
Résultats non distribués ^{1,2}	4 191	3 628	2 864	3 460	3 440
Surplus d'apport	—	—	—	—	23
CAERG ³	(277)	75	150	76	23
Total partiel	5 944	5 883	5 194	5 717	5 667
Débetures ⁴	404	653	653	652	901
Comptes des contrats avec participation ⁵	6	48	41	42	52
Total	6 354	6 584	5 888	6 411	6 620

Solvabilité

Le ratio de solvabilité[†] de la société sous le régime de capital nommé *Exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers (AMF) s'établissait à 118 % au 31 décembre 2022, comparativement à 127 % au 31 décembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable à des variations macroéconomiques défavorables; le rachat de 250 millions de dollars de débetures subordonnées en février; le rachat de 250 millions de dollars d'actions privilégiées en juin; les dividendes versés à iA Société financière, seul porteur des actions ordinaires de iA Assurance; ainsi que les mesures prises par la direction et les ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition vers IFRS 9 et IFRS 17. Ces facteurs ont plus que contrebalancé le solide apport de la génération organique de capital[†], net des initiatives numériques et des effets d'une entente de réassurance signée au troisième trimestre de 2022. Il convient de souligner que la plupart des effets négatifs des ajustements de portefeuille apportés en prévision de la transition se trouveront renversés une fois les normes IFRS 9 et 17 en vigueur. La société entend toujours maintenir son ratio de solvabilité dans la fourchette cible ou au-dessus⁵.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Capitaux disponibles et attribution de l'avoir	8 864	9 732
Coussin de solvabilité global	7 514	7 636
Ratio de solvabilité[†]	118 %	127 %

¹ Au quatrième trimestre de 2018, la société a effectué un ajustement relatif à l'estimation du passif d'impôts liée aux périodes antérieures en abaissant de 58 millions de dollars les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017.

² Au quatrième trimestre de 2019, un ajustement a été effectué rétroactivement au 1^{er} janvier 2018 en transférant 7 millions de dollars des résultats non distribués aux comptes des contrats avec participation.

³ CAERG : cumul des autres éléments du résultat global

⁴ Éléments pris en compte dans le calcul du ratio d'endettement, considérés comme de la dette à long terme

⁵ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Capitaux propres et financement

Rachat et émission d'instruments financiers

En février 2022, iA Assurance a racheté les débetures subordonnées qu'elle avait émises en février 2015, représentant un capital de 250 millions de dollars et portant intérêt au taux de 2,64 %.

En juin 2022, iA Assurance a racheté ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série G émises en juin 2012, pour le prix total de rachat de 250 millions de dollars.

Débetures

La société comptabilisait une série de débetures dans son bilan au 31 décembre 2022, d'une valeur comptable totale de 399 millions de dollars. Ces débetures, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débetures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2022, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'élevait à 15 millions de dollars, comparativement à 20 millions de dollars en 2021 en raison du rachat de débetures.

Actions ordinaires

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires sont détenues à 100 % par iA Société financière. De plus, les actions ordinaires de la société doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière en tout temps.

Actions privilégiées

En 2022, la société a versé 18 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B, G et I. Le capital de la société comporte actuellement deux séries d'actions privilégiées de catégorie A, séries B et I, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Au quatrième trimestre de 2022, iA Assurance a versé un dividende de 150 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Pour le premier trimestre de 2023, le conseil d'administration de iA Assurance a déterminé qu'il n'y aurait aucun dividende à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Aucun dividende ne sera donc versé par iA Assurance à iA Société financière au premier trimestre de 2023.

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les différentes catégories d'actions privilégiées.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2023 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 24 février 2023.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2023 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 24 février 2023.

Notons que tous les dividendes versés par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Actions privilégiées de catégorie A – série B

Nombre :	5 000 000
Capital :	125 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Actions privilégiées de catégorie A – série I

Nombre :	6 000 000
Capital :	150 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,20 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 31 mars 2023. Le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 2,75 %.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite.

Débetures subordonnées émises le 16 septembre 2016 et échéant le 15 septembre 2028

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	399 millions de dollars
Intérêt porté :	3,30 % jusqu'au 15 septembre 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1,0 million de dollars.

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées et des débetures. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières* canadien.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2022, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2022, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 27 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2022, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2022			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Déventures	404	—	—	404
Obligations locatives	98	17	45	36
Obligations d'achat	316	96	220	—
Autres obligations à long terme	4 314	2 518	1 019	777
Total des obligations contractuelles	5 132	2 631	1 284	1 217

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 28 des états financiers consolidés.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à iA Société financière et ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société de même que sa capacité de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2022, les cotes accordées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best sont demeurées inchangées, et ce, avec une perspective stable.

Cotes de crédit

iA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A-
	Billets de capital à recours limité	BBB+
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A (low)
	Billets de capital à recours limité	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Déventures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (Low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de crédit de l'émetteur	AA (low)
	Déventures subordonnées	A (high)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
	Déventures subordonnées	a (Excellent)
	Actions privilégiées	a- (Excellent)

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+ (Excellent)

Dealers Assurance Company

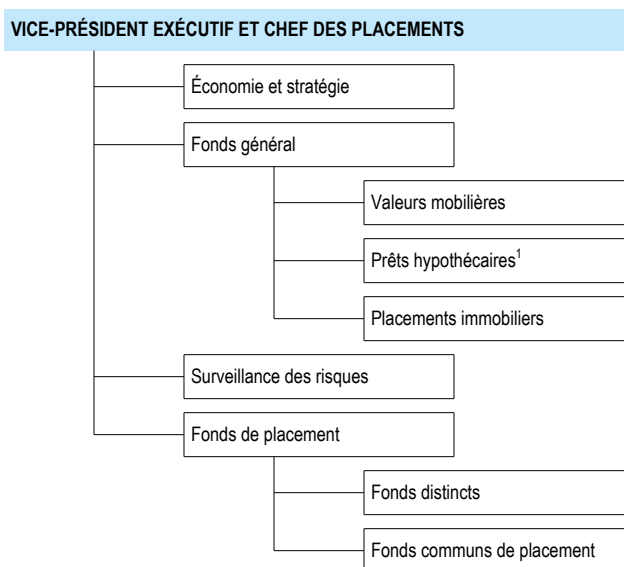
A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.



La plupart des professionnels des placements de iA Groupe financier voient à la répartition des actifs et à la sélection des titres du fonds général ainsi qu'à celles de plusieurs fonds distincts et fonds communs de placement, en plus d'effectuer la supervision de tous les gestionnaires externes.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des obligations, des actions, des prêts hypothécaires, des placements immobiliers, des placements à court terme et des produits dérivés.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.) ainsi que des fonds de placement et des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Approche d'investissement durable

La *Politique d'investissement responsable*, la *Politique de développement durable* et la *Politique sur le vote par procuration* fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés en interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. (iAGP) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la *Politique d'investissement responsable*, particulièrement pour ce qui est d'intégrer les considérations EGS au processus d'investissement. iAIM évalue régulièrement l'application de la *Politique* dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement responsable, tant dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue, par la suite.

¹ La société s'est retirée du marché des prêts hypothécaires résidentiels en 2020. Le portefeuille de prêts hypothécaires est désormais constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actif sous gestion et sous administration

La société gère et administre des actifs qui totalisaient 196,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 217,8 milliards de dollars à la fin de 2021. La croissance dans les niveaux d'actifs s'est trouvée freinée, tout au long de 2022, par des conditions difficiles sur les marchés financiers et des taux d'intérêt croissants.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Actif sous gestion [†]					
Fonds général	46 523	51 707	50 653	44 503	39 760
Fonds distincts	37 334	39 577	32 816	27 868	23 781
Fonds communs de placement	11 611	13 955	11 393	11 594	10 833
Autres	3 670	2 862	3 797	15 500	14 721
Total partiel	99 138	108 101	98 659	99 465	89 094
Actif sous administration [†]	97 717	109 687	95 830	89 246	79 678
Total	196 855	217 788	194 489	188 711	168 772

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), se chiffrait à 99,1 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 108,1 milliards de dollars à la fin de l'année précédente.

L'actif sous administration était pour sa part de 97,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 109,7 milliards de dollars l'année précédente. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise de la société de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers), la société de courtage en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

L'objectif de la société est de gérer avec rigueur et prudence les placements en recherchant l'équilibre entre l'obtention de bons rendements et le contrôle des risques. En plus de maintenir une saine diversification des placements, tant en ce qui regarde les émetteurs et les secteurs d'activité qu'en ce qui regarde les régions géographiques, la société surveille étroitement l'appariement et elle s'assure de maintenir en tout temps un niveau suffisant de liquidités. Pour plus d'information sur le risque de liquidité et sa gestion, ainsi que sur le processus d'appariement et les mesures prises par la société pour atténuer les risques liés à ce processus, se référer à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

La majeure partie de l'actif des fonds lié aux activités d'assurance et de rentes est principalement investie dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, et, dans une moindre part, dans des titres de participation (actions). L'actif lié au capital est pour sa part investi dans des titres à revenu fixe et dans des actions privilégiées.

Composition des placements du fonds général

À la fin de l'année 2022, 68 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 7 % dans des prêts hypothécaires et autres prêts, pour un total de 75 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 75 % et 79 % au cours des cinq dernières années, tandis que la proportion des actions a varié entre 7 % et 10 %.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Obligations	26 527	32 254	31 762	27 189	23 592
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 831	2 922	2 802	3 870	3 661
Actions	3 912	3 769	3 168	3 024	3 055
Immeubles	1 804	1 870	1 916	2 077	1 721
Autres placements	3 837	3 901	4 578	3 338	2 550
Total	38 911	44 716	44 225	39 497	34 579

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	38,9 G\$	44,7 G\$
Obligations	68 %	72 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	7 %	7 %
Actions	10 %	9 %
Immeubles	5 %	4 %
Autres	10 %	8 %

Les chiffres additionnés ne donnent pas 100 %, en raison de l'arrondissement.

Qualité générale des placements

Au 31 décembre 2022, le montant des placements douteux nets était de 22 millions de dollars comparativement à 17 millions de dollars un an plus tôt. Sur un portefeuille de 40,0 milliards de dollars, cela ne représentait que 0,06 % des placements totaux (0,04 % au 31 décembre 2021). Cette diminution est le résultat net du remboursement anticipé de l'intégralité du principal et de l'intérêt couru sur une obligation douteuse et de l'ajout d'une nouvelle obligation douteuse, par suite d'une détérioration dans la qualité du crédit, qui découle de tendances changeantes liées à la pandémie.

La qualité globale des placements est demeurée très bonne en 2022.

Placements douteux nets (excluant les prêts assurés)

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Obligations	22	17	31	10	13
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	—	—	1	3
Total	22	17	31	11	16

Les placements douteux nets sont composés des obligations et des prêts hypothécaires conventionnels en souffrance depuis trois mois ou plus, des prêts restructurés ainsi que d'autres prêts en défaut, et ils tiennent compte des provisions spécifiques pour pertes comptabilisées en contrepartie de ces éléments d'actif.

Placements douteux nets en pourcentage des placements totaux

(%)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Placements douteux nets	0,06	0,04	0,07	0,03	0,05

Pour l'ensemble du portefeuille de placements, les moins-values non réalisées sur les titres de sociétés à revenu fixe classés comme disponibles à la vente s'élevaient à 277 millions de dollars au 31 décembre 2022 (36 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 26,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 75 % du portefeuille à la fin de 2022, comparativement à 80 % du portefeuille à la fin de 2021. Au 31 décembre 2022, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 265 millions de dollars (1,0 % du portefeuille), comparativement à 293 millions de dollars au 31 décembre 2021 (0,9 % du portefeuille).

Obligations par cotes de crédit

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	26,5 G\$	32,3 G\$
AAA	8 %	5 %
AA	29 %	42 %
A	37 %	34 %
BBB	24 %	19 %
BB et moins	1 %	1 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2022, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 5,8 milliards de dollars, ce qui correspondait à 21 % du portefeuille obligataire (5,8 milliards de dollars, ou 18 % du portefeuille, au 31 décembre 2021).

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	26 527	32 254	31 762	27 189	23 592
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	31	41	48	49	51
Municipalités	2	4	5	5	5
Sociétés – émissions publiques	45	37	31	29	26
Sociétés – émissions privées	22	18	17	18	18
Total	100	100	100	100	100

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts atteignait 2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comparativement à 2,9 milliards de dollars un an plus tôt. En outre, la part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 14 % du portefeuille, soit 380 millions de dollars, à la fin de 2022.

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,6 milliard de dollars à la fin de 2022 et sa qualité demeurait excellente. Effectivement, le taux de délinquance était nul au 31 décembre 2022. La donnée sur le taux de délinquance tient compte des prêts hypothécaires assurés et non assurés.

Taux de délinquance en pourcentage des prêts hypothécaires

(%)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Taux de délinquance	—	—	—	0,08	0,09

Comme le montre le tableau ci-dessous, les prêts hypothécaires assurés ont représenté environ les trois quarts du portefeuille de prêts hypothécaires total au cours des récentes années (71 % en 2022).

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

(%)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)					
Prêts hypothécaires	1 612	1 866	1 892	3 076	2 999
Autres prêts – financement automobile	1 219	1 055	910	794	662
Total	2 831	2 922	2 802	3 870	3 661
Répartition des prêts hypothécaires par types de prêts (%)					
Prêts assurés	71	71	73	74	76
Prêts conventionnels	29	29	27	26	24
Total	100	100	100	100	100
Taux de délinquance des prêts hypothécaires (%)	—	---	---	0,08	0,09

La proportion des prêts hypothécaires garantis par des propriétés multirésidentielles s'élevait par ailleurs à 84 % au 31 décembre 2022. Cette proportion demeure au-dessus de 80 % depuis plusieurs années.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	1,6 G\$	1,9 G\$
Résidentielles	—	---
Multirésidentielles	84 %	84 %
Non résidentielles	16 %	16 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des actifs pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 6,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (5,3 milliards de dollars au 31 décembre 2021).

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2022, les placements en titres de participation s'élevaient à 3,9 milliards de dollars, ou à 10 % des placements totaux de la société, comparativement à 3,8 milliards de dollars, ou à 9 %, un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés pour appairer le passif à long terme des contrats d'assurance et pour couvrir des engagements liés à certains contrats d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions qui sert à appairer les engagements à très long terme a produit un rendement de 8 % en 2022, tandis que les actions privilégiées de la société ont connu un rendement de 15 %. Les actions privées occupent par ailleurs une place de plus en plus importante au sein du portefeuille. Cette catégorie d'actions offre des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types d'appariements

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	3,9 G\$	3,8 G\$
Engagements à très long terme	62 %	56 %
Polices universelles	29 %	31 %
Capital (actions privilégiées)	9 %	12 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements faits dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	3 912	3 769	3 168	3 024	3 055
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	27	31	28	27	36
Actions privilégiées	9	15	23	19	16
Indices boursiers	7	5	2	10	10
Actions privées	54	49	47	44	38
Total	100	100	100	100	100

Portefeuille immobilier

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 66 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,8 milliard de dollars au 31 décembre 2022. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 4,5 % des placements totaux du portefeuille au 31 décembre 2022.

Le taux d'occupation des immeubles de placement était de 88 % au 31 décembre 2022, comparativement à 91 % au 31 décembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable au programme Travailler de n'importe où de iA, qui a mené la société à libérer et à regrouper certains de ses espaces de bureau à Québec, à Montréal et à Toronto. Le taux d'occupation actuel continue toutefois de se comparer favorablement à celui des immeubles locatifs commerciaux dans les grandes villes canadiennes. La durée moyenne pondérée des baux du portefeuille immobilier est de 8,8 ans, ce qui garantit des revenus à long terme stables pour la société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les immeubles de bureaux représentent près de 86 % des placements immobiliers.

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Valeur comptable du portefeuille	1 804	1 870	1 916	2 077	1 721
Taux d'occupation	88 %	91 %	95 %	94 %	95 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Portefeuille	1,8 G\$	1,9 G\$
Bureaux	86 %	87 %
Commerces de détail	5 %	6 %
Immeubles industriels	4 %	2 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	5 %	4 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'amélioration de l'appariement des actifs supportant les passifs à long terme en assurance vie ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de devise lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

La société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la société.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2022	2021
Juste valeur nette	(481)	396
Montant nominal de référence	36 592	30 358

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des avances sur contrats (la majorité des contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance temporaire, permettent aux titulaires d'obtenir une avance sur la valeur de rachat de leurs contrats), d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 4,0 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (4,1 milliards de dollars au 31 décembre 2021).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 48,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022 (37,3 milliards de dollars en fonds distincts et 11,6 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une diminution de 4,7 milliards de dollars par rapport à l'année 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par des marchés financiers défavorables, qui ont aussi entraîné une diminution des ventes.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds distincts	37,3	39,6	32,8	27,9	23,8
Fonds communs de placement	11,6	14,0	11,4	11,6	10,8

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2022, l'offre de la société comptait plus de 250 fonds destinés à ses clients, et environ la moitié de l'actif de ces fonds était géré par des équipes de placement internes.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2022 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, la société a ajouté cinq fonds, dont quatre fonds d'investissement durable, pour diversifier encore davantage son offre dans ce segment de marché. Du côté des fonds communs de placement, Placements IA Clarington a aussi fait l'ajout de trois fonds au cours de l'année, dont deux fonds d'investissement durable, ainsi que d'un portefeuille de revenu à risque géré conçu pour procurer aux clients une protection accrue en cas de chute des cours. Finalement, dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, la société a apporté des améliorations mineures à sa gamme, avec trois ajouts et deux clôtures.

Fonds de placement de la société

	Au 31 décembre 2022	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	37,3	76 %
Fonds communs de placement	11,6	24 %
Total	48,9	100 %

Rendements des fonds de placement

L'année 2022 a été particulièrement mouvementée. Après 2020 (année du virus) et 2021 (année du vaccin et des réouvertures sur le plan économique), 2022 a été marquée par une flambée inflationniste atteignant des niveaux jamais vus depuis des décennies, qui a mené les banques centrales à hausser considérablement les taux d'intérêt pour endiguer les pressions inflationnistes. Sous l'influence de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions résultantes, les prix de l'énergie se sont envolés. Dans ce contexte, il s'est avéré difficile d'obtenir de bons rendements, tant pour les actions que pour les titres à revenu fixe, laissant peu d'options aux investisseurs pour trouver une valeur refuge.

En ce qui concerne les actions, le S&P 500, qui représente le marché boursier américain, a chuté de 18,1 % (en dollars américains) pendant l'année, mais d'un plus modeste 12,5 % en dollars canadiens, étant donné la force relative du dollar américain. L'indice Nasdaq 100, axé sur la technologie, a connu une année encore plus difficile, avec un recul de 28,1 % (en dollars canadiens). Au Canada, le S&P/TSX a fait meilleure figure, avec un résultat de 5,8 %, grâce à son exposition au secteur de l'énergie, qui a fortement bénéficié de l'augmentation des prix du pétrole. À l'étranger, le MSCI - EAEO et le MSCI - Marchés émergents, qui représentent respectivement les marchés boursiers internationaux et les marchés émergents, ont affiché un rendement de -8,2 % et de -13,9 % pour l'année (en dollars canadiens). De façon plus globale, le MSCI - Monde, qui comprend tous les pays développés, a chuté en 2022 de -12,2 % (en dollars canadiens). L'année 2022 a aussi été difficile du côté des titres à revenu fixe, étant donné la forte augmentation des taux d'intérêt. Au Canada, l'indice universel FTSE Canada, qui représente le marché des titres à revenu fixe de qualité supérieure, a connu cette année une baisse de l'ordre de -11,7 %.

Ainsi, le rendement de la vaste majorité de nos fonds a été quelque peu décevant en raison des résultats enregistrés sur les marchés publics. Ces résultats cadraient généralement avec ceux de fonds similaires offerts dans l'industrie. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion comporte certaines des informations exigées en vertu de la norme IFRS 7, intitulée *Instruments financiers : informations à fournir*, des Normes internationales d'information financière (IFRS) portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que société d'assurance, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers doit prendre et gérer différents risques découlant de ses activités d'affaires pour créer une valeur à long terme et assurer sa viabilité.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui influera négativement sur ses affaires, sa condition financière et la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace implique donc l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités, et l'efficacité des mesures en place pour les atténuer.

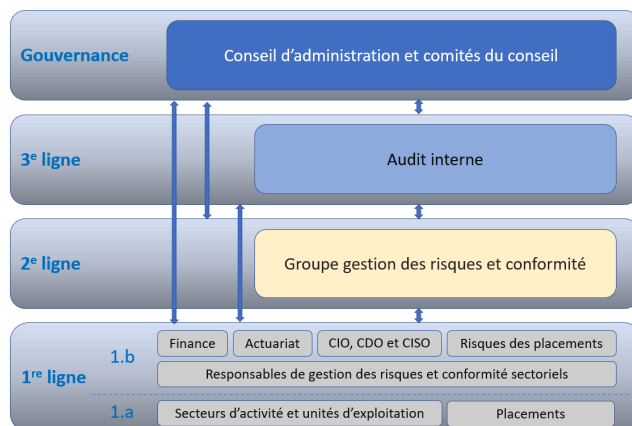
Conformément à ce principe, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités. Le cadre de gestion des risques permet à la société d'assurer une saine gestion des risques – une gestion prudente – par la promotion d'une approche équilibrée entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risques. Cette approche est caractérisée par la prise en compte des risques dans la prise de décisions, l'alignement des orientations stratégiques et le respect de l'appétit pour le risque de la société et de sa tolérance au risque, c'est-à-dire, aux fins du présent cadre, l'ampleur du risque que la société est prête à accepter en lien avec son objectif stratégique et pour améliorer sa valeur à long terme.

Pour maximiser les avantages d'une gestion intégrée des risques, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers tient compte des interrelations et des interdépendances entre les risques et les mesures de contrôle, et veille à l'harmonisation des stratégies, des outils et des ressources pour offrir une gestion des risques holistique à l'échelle de la société. Le cadre de gestion des risques permet à la société de gérer son profil de risque et accroît sa capacité à agir rapidement, de façon efficace, lorsque nécessaire. Une meilleure compréhension des risques auxquels elle s'expose aide Industrielle Alliance, Assurance et services financiers à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, à prévenir les pertes et à mieux affecter ses ressources, tout en promouvant la résilience de la société. En fournissant suffisamment d'information pertinente sur l'efficacité de la gestion des risques, le cadre de gestion des risques procure aussi à la haute direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que toutes les catégories de risque sont comprises et gérées dans une perspective de réalisation des objectifs d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers. Il contribue à garantir que la société puisse remplir ses engagements envers les titulaires de polices, les créanciers et les organismes de réglementation.

Le processus de gestion des risques de la société est soutenu par une solide structure de gouvernance, une saine culture de gestion des risques et un cadre efficace qui s'adapte à l'évolution de la société, à ses activités, à son degré de maturité et à son environnement. Dans le cadre de ce processus, la société examine et améliore continuellement son cadre de gestion des risques à la lumière de sa situation financière et non financière, de la nature, de l'étendue et de la complexité de ses activités, de son profil de risque, de son plan stratégique à long terme et de l'environnement interne et externe dans lequel elle évolue.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique organisationnelle dont le but est de classer, de définir et de gérer les risques auxquels la société est exposée. La politique décrit la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques. Elle définit également les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, d'évaluation, de mesure, de gestion, de surveillance et de communication des risques. La conformité au cadre et l'application de ce cadre permettent le maintien et la promotion d'une saine culture de gestion des risques au sein de la société.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société repose sur le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». Cette approche se fonde sur la mise en œuvre de système de gestion et de contrôle des risques coordonnés dans l'ensemble de la société. En première ligne de défense se trouvent les responsables du risque, dont les secteurs d'activité, les unités opérationnelles, les secteurs d'affaires et les secteurs corporatifs, à l'exception des fonctions Gestion des risques et Conformité et de l'Audit interne, qui relèvent respectivement des deuxième et troisième lignes de défense. C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établi par la société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies élaborées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs champs de responsabilités respectifs.

On désigne comme la deuxième ligne de défense les fonctions Gestion des risques et Conformité, chapeautées par le vice-président exécutif et chef de la gestion des risques et par le vice-président et chef de la conformité, ainsi que toute autre personne qui entretiendrait avec le chef de la gestion des risques une relation fonctionnelle et serait responsable, en tout ou en partie, d'une question de gestion des risques et de conformité. La deuxième ligne de défense est chargée de surveiller avec objectivité et impartialité et d'analyser de façon critique les risques inhérents aux activités et aux mesures de contrôle mises en œuvre par la première ligne de défense. Il lui incombe aussi d'élaborer et de maintenir les principes, les cadres, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour cerner, évaluer, mesurer, gérer, surveiller et communiquer les risques actuels et émergents. À cette fin, elle coordonne, guide et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels la société est exposée.

Ces deux lignes de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion prudente et disciplinée dans la protection de la réputation et de la viabilité à long terme de la société. Elles sont aussi responsables d'informer régulièrement la haute direction et le conseil d'administration des principaux risques auxquels s'expose la société et des mesures adoptées pour les gérer.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, il communique les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

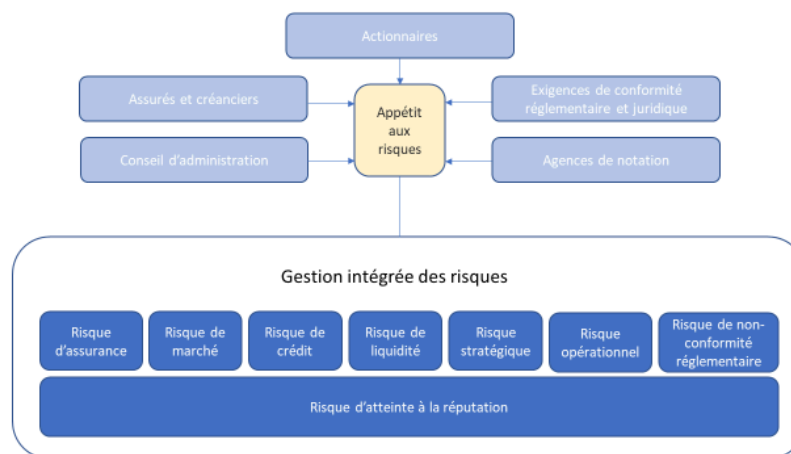
En troisième ligne de défense, l'Audit interne fournit une assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration quant au caractère adéquat et à l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des processus de contrôle internes. Il recommande des améliorations aux intervenants impliqués dans le processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, appuyé par le comité de gestion des risques, de gouvernance et d'éthique, approuve la politique organisationnelle qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les tolérances et limites connexes qu'elle est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et d'améliorer sa valeur à long terme.

Le cadre de gestion intégrée des risques est appliqué dans les filiales de la société. Une relation de collaboration est établie entre l'équipe de gestion des risques de la société et celles responsables de la gestion des risques dans ses filiales, et un rapport hiérarchique fonctionnel, entre leurs équipes de conformité respectives.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la surveillance des risques et l'approbation des politiques pertinentes.

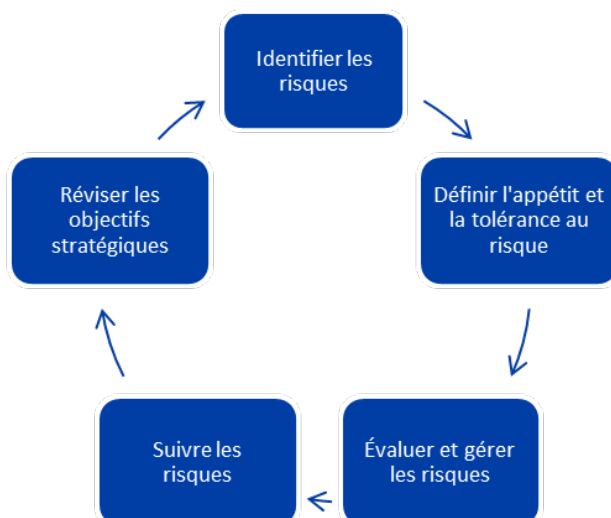
Cadre de gestion intégrée des risques



¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent. Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques actuels ou de risques émergents, et la façon dont ces risques sont pris en compte à l'échelle de l'organisation est donc modulée en conséquence.

La gestion des risques est un processus qui vise à garantir une gestion adéquate des risques et à en assurer la conformité avec l'appétit et la tolérance d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers en la matière. Le processus itératif et continu comporte cinq étapes, illustrées dans le diagramme ci-dessous.



Bien que les étapes du processus soient les mêmes pour toutes les catégories de risques, chacune de ces catégories exige une stratégie de gestion sur mesure aux fins d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, stratégie adaptée tenant compte de ses spécificités. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers a mis au point une taxonomie du risque qui comprend les catégories de risques suivantes.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de mettre en œuvre son plan opérationnel ou ses initiatives stratégiques, y compris les décisions liées aux fusions, aux acquisitions et aux dessaisissements, nuisant par le fait même à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Le risque stratégique peut donc découler, entre autres, d'un plan opérationnel inadéquat ou mal exécuté, ou de l'incapacité de la société à s'adapter aux changements dans le contexte concurrentiel, économique, technologique, juridique ou réglementaire.

Risque lié au contexte commercial – Les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine sont hautement concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles ou des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et influent négativement sur les résultats de la société, si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte économique – Un changement dans l'environnement économique, telle une hausse du risque de crédit, une fluctuation des taux d'intérêt ou une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte juridique ou réglementaire – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque lié aux changements climatiques – Les changements climatiques pourraient avoir des impacts défavorables sur les risques d'assurance, de marché et de crédit en faisant augmenter la fréquence et le coût des réclamations ou en détériorant la qualité et la valeur du portefeuille de placements. La société a intégré la lutte contre les changements climatiques à son énoncé de l'appétit pour le risque et utilise les risques liés au climat définis par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques comme fondement de ses évaluations du risque lié au changement climatique. Elle s'est livrée, à l'échelle de l'entité, à une appréciation de l'importance relative des changements climatiques. Les critères d'incidence et de probabilité utilisés ont été harmonisés avec la méthodologie interne d'évaluation des risques intégrée de Industrielle Alliance, Assurance et services financiers, de façon à garantir que les risques liés au climat soient évalués de façon cohérente et proportionnelle aux autres risques. Dans la foulée de son engagement à l'égard des Principes pour l'investissement responsable appuyés par les Nations Unies, la société a publié sa Politique d'investissement responsable, qui comprend une section sur les changements climatiques et les engagements à intégrer des facteurs connexes aux décisions en matière de placement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le *Bilan de développement durable* et le rapport du groupe de travail susmentionné.

Le risque stratégique est, de par sa nature, influencé par des facteurs externes liés aux effets d'événements externes imprévus sur la société, mais aussi par des facteurs internes liés à la mauvaise gestion des effets externes, ou à la piètre exécution du plan opérationnel. Tous les secteurs de la société se tiennent au courant des changements dans l'environnement concurrentiel, économique, technologique, juridiques ou réglementaire et surveillent ces changements afin de prévoir tout effet potentiel sur leurs activités et d'envisager des réponses potentielles dans l'éventualité où ces changements surviendraient. La gestion du risque stratégique consiste aussi à cerner les risques d'activités stratégiques en amont, afin d'évaluer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les limites de risque définies dans la politique de la société en matière d'appétit pour le risque, particulièrement sur le ratio cible interne et le niveau d'opération visé du ratio de solvabilité, à surveiller en permanence les risques stratégiques, tels qu'ils sont définis dans la taxonomie des risques, pour les activités de nature stratégique, afin de mesurer leur évolution, et à communiquer cette évaluation du risque à la haute direction et aux organes de gouvernance appropriés de façon périodique.

En plus de la surveillance continue, la haute direction réévalue chaque année, voire plus fréquemment, à sa discrétion et en fonction des circonstances, les risques stratégiques actuels et émergents. Lors des exercices de planification stratégique organisationnels et sectoriels organisés à l'échelle de l'organisation, ces risques sont analysés pour en déterminer l'incidence sur la stratégie de la société et, inversement, pour déterminer s'il y a lieu d'adopter d'autres stratégies pour les gérer ou les atténuer.

Lors de l'examen des risques stratégiques et émergents de 2022, les risques suivants ont été confirmés, et les stratégies en place pour leur gestion, renouvelées.

Pénurie de talents – L'attraction et la conservation des talents sont source de préoccupations; la pénurie de talents fait pression sur les coûts de main-d'œuvre et influe sur la capacité à offrir des programmes transformateurs tout en gérant les activités quotidiennes. Dans cette perspective, la société a adopté des mesures pour ses employés et élabore des processus d'établissement de priorités pour permettre d'évacuer la pression. L'écart entre les besoins en ressources humaines et la capacité demeure néanmoins un défi important, qui persistera sans doute.

Sécurité des données et cyberrisques – Le risque de cyber-attaques ou de fraude externe a toujours constitué une priorité, mais face aux pirates commandités par des gouvernements et au nombre croissant de logiciels malveillants en circulation, la société doit continuellement renforcer ses politiques et ses mesures de contrôle, en plus de tester régulièrement ses systèmes de TI. La société porte une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant en continu son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du mécanisme à la sous-section sur le risque opérationnel).

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes. Les banques centrales ont haussé les taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation de l'an dernier. La guerre en Ukraine et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements pourraient entraîner une importante volatilité financière, mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Ce risque est lié aux facteurs de risque suivants :

Abandons – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux d'abandons par rapport aux hypothèses;

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité qui représente une augmentation (diminution) des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Longévité – Risque de surestimation du taux de mortalité dans les hypothèses de conception et de tarification des produits;

Charges – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que les coûts indirects;

Assurance de dommages – Risque de perte découlant de montants de réclamations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits d'assurance de dommages;

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En ce qui concerne la souscription et le règlement des réclamations, la société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui concerne chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Pour ce qui est de l'établissement des provisions mathématiques, la société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'Institut canadien des actuaires (ou celles de toute autre organisation pertinente), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités. De plus, chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Le tableau qui suit donne un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues à l'égard de certains risques d'assurance.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque d'assurance : variation défavorable de 5 %		
Taux de mortalité ¹	147	180
Taux de déchéance ²	161	205
Coûts unitaires ³	89	86
Taux de morbidité ⁴	56	59

Des variations favorables par rapport aux hypothèses prévues auraient des incidences de même amplitude, mais en sens inverse.

Pour plus d'information sur la gestion du risque d'assurance, consulter les notes 13 et 14 des états financiers consolidés audités de la société.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés aux taux d'intérêt, aux marchés boursiers, aux taux de change et au rendement des actifs axés sur le rendement.

La société a établi des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. Ces politiques de placement font l'objet d'une révision périodique et toute modification à ces politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect de ces politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Risque lié aux taux d'intérêt – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but d'éventuellement verser des prestations dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque lié aux taux d'intérêt représente le risque de perte liée à la variation des taux d'intérêt de référence et à la variation des écarts de taux. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport à ceux du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé pour apparier les flux monétaires du passif et qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt. Ce risque dépend de la répartition des actifs choisis, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ce risque, la société a élaboré un processus rigoureux de réplication des passifs qui prend en considération les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Certains passifs peuvent être immunisés dans une très large mesure contre les variations de taux d'intérêt parce qu'ils peuvent être adossés à des actifs offrant une structure de flux monétaires similaire.

Des stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque produit. Aux fins de ces stratégies, les passifs sont divisés en trois grandes catégories, telles que présentées ci-dessous, en fonction de la structure des engagements financiers sous-jacents.

¹ La variation défavorable s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

² La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

³ Ajustés pour refléter le caractère ajustable de certains produits

⁴ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation prévus lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survéance prévus lorsque l'assuré est actif, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Passifs nets selon le type d'appariement

	Aux 31 décembre			
	2022		2021	
	M\$	%	M\$	%
Passifs immunisés				
Sur base des flux monétaires	9 345	32 %	9 263	26 %
Comptes de la police universelle	1 789	6 %	1 933	6 %
Total partiel	11 134	38 %	11 196	32 %
Passifs non immunisés	17 996	62 %	24 225	68 %
Total	29 130	100 %	35 421	100 %

1) Passifs immunisés sur base des flux monétaires

Cette catégorie représente 32 % des passifs relatifs aux polices et reflète principalement les engagements relatifs aux contrats de rentes et autres contrats d'assurance dont l'échéance est inférieure à trente ans.

En ce qui concerne les passifs immunisés sur la base des flux monétaires, l'objectif poursuivi par la stratégie de réplcation est de maintenir au plus bas seuil possible la sensibilité liée aux fluctuations des taux d'intérêt, représentée par la volatilité des écarts pouvant survenir entre les rendements réalisés sur les actifs et ceux prévus pour les passifs. Les rendements prévus des passifs comprennent les taux d'intérêt crédités aux contrats des clients et les marges pour fluctuations prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs relatifs aux polices. Pour assurer un suivi approprié de l'état de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et le tout est regroupé par secteurs d'activité. Un examen rigoureux de ces blocs d'appariement est effectué chaque mois et plusieurs techniques sont mises à profit afin d'évaluer la qualité de l'appariement et ainsi guider la sélection des placements.

Afin de mesurer la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, la société utilise des mesures reconnues par les spécialistes en matière d'immunisation, telles que la durée et la dispersion. Les politiques de placement imposent qu'un écart maximal soit respecté entre le résultat des mesures appliquées aux actifs et le résultat correspondant obtenu pour les passifs. Ces résultats sont communiqués trimestriellement au comité de placement.

La société procède en outre à des analyses de sensibilité pour évaluer les conséquences financières qui résulteraient de divers types de fluctuations de la courbe des taux d'intérêt. Ces analyses sont effectuées à partir de scénarios stochastiques qui permettent de quantifier les risques résiduels pouvant subsister dans les portefeuilles. Des simulations à partir de scénarios prédéfinis sont également analysées afin de mesurer l'incidence de fluctuations spécifiques. Les analyses de sensibilité permettent en outre d'évaluer le comportement des marges de fluctuations futures prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs de polices.

De plus, afin de minimiser le risque de réinvestissement qui peut survenir lorsque l'échéance de l'actif ne concorde pas avec celle du passif correspondant, les politiques de placement imposent aussi que les flux monétaires de l'actif tendent à correspondre à ceux des engagements. À cet effet, les politiques fixent des limites relatives et absolues quant à l'importance des flux monétaires nets cumulatifs, et ce, autant pour l'ensemble des blocs d'appariement réunis que pour chacun de ces blocs.

Pour cette catégorie de passifs, l'utilisation d'une approche d'immunisation très stricte permet de conclure que l'incidence sur le résultat net d'une baisse, ou d'une hausse, des taux d'intérêt serait négligeable.

2) Passifs immunisés liés aux comptes de la police universelle

Cette catégorie représente 6 % des passifs relatifs aux polices et comprend tous les passifs liés aux comptes de la police universelle pour lesquels le rendement est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ces passifs, l'appariement est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des engagements, ou à celles de l'indice de référence, de manière à reproduire de façon stricte les rendements crédités aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indicatifs gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'incidence sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

3) Passifs non immunisés

Cette catégorie correspond à 62 % des passifs relatifs aux polices de la société et englobe principalement des produits d'assurance individuelle dont les flux financiers ont une structure particulière et pour lesquels il n'est pas possible d'appliquer une stratégie d'immunisation classique. Pour cette raison, la société préconise pour cette catégorie une stratégie de gestion des placements qui vise à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en utilisant les différents leviers disponibles afin de limiter son exposition au risque de réinvestissement.

Pour cette catégorie de passifs, une baisse généralisée des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur le résultat net annuel aux actionnaires ordinaires, principalement en raison de la hausse des passifs relatifs aux polices qu'une telle baisse pourrait entraîner. En effet, à la suite d'une baisse des taux d'intérêt, les flux financiers réinvestis généreraient des revenus de placements plus faibles pour la durée totale des placements. Une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une révision à la baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement initial (*Initial Reinvestment Rate*, ou *IRR*) alors qu'une baisse soutenue pourrait entraîner une baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement ultime (*Ultimate Reinvestment Rate*, ou *URR*) utilisées pour l'établissement des passifs relatifs aux polices.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance, de titres de participation (actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement) et d'immeubles, pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. La répartition par classes d'actifs vise à obtenir un rendement optimal à l'échéance, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par les politiques de placement, notamment en ce qui a trait à la diversification du portefeuille.

La société utilise également différents leviers. Parmi ces leviers, mentionnons la mise en place d'un programme de billets de cession interne qui permet l'échange de flux monétaires entre les secteurs d'activité et le recours à divers instruments financiers dérivés permettant de réduire le risque de réinvestissement (*IRR*).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. Il est à noter que pour atténuer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ces actifs non adossés à des passifs et sur ses activités de titrisation hypothécaire, la société a utilisé une comptabilité de couverture par l'entremise d'instruments dérivés d'une valeur nominale de 288 millions de dollars en 2022 (712 millions de dollars en 2021). Pour plus d'information à ce sujet, se référer aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2022.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et sur les autres éléments du résultat global du risque d'appariement et de taux d'intérêt.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>) ⁵	(104)	(61)
Baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (<i>URR</i>)	43	68

Baisse des autres éléments du résultat global pouvant résulter d'une variation des taux d'intérêt

(En millions de dollars)	2022	2021
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>) ⁶	2	(1)

Des hausses similaires de l'*IRR*, de l'*URR* et des taux d'intérêt auraient une incidence similaire à une baisse de même amplitude, mais en sens inverse. La société utilise une variation des taux d'intérêt pour sa sensibilité aux marchés de 25 points centésimaux pour l'*IRR* et de 10 points centésimaux pour l'*URR* parce qu'elle est d'avis que ces variations de taux d'intérêt sont raisonnables compte tenu de la situation des marchés au 31 décembre 2022.

L'impact de cette variation des taux d'intérêt ne tient pas compte de la protection à l'égard de l'*IRR* dans les provisions mathématiques de la société.

Risque de baisse des marchés boursiers – Le risque de baisse des marchés boursiers représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières par l'entremise : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés sur les fonds des polices universelles; 3) des revenus d'actifs détenus dans le fonds général; 4) des bénéfices tirés de garanties sur les fonds distincts.

Il est à noter que pour mesurer sa sensibilité aux marchés boursiers, la société a examiné l'incidence d'une variation de 10 % de ceux-ci à la fin de 2022, estimant qu'une variation de cet ordre était raisonnable dans le contexte actuel des marchés. Toutefois, afin de tenir compte de la possibilité qu'une variation des marchés boursiers supérieure à 10 % puisse donner lieu à des effets qui ne soient pas linéairement proportionnels, la société a aussi mesuré l'incidence d'une variation de 25 % des marchés.

Pour ces éléments, la société estime qu'une baisse soudaine des marchés de 10 % au 31 décembre 2022 aurait entraîné une diminution de 39 millions de dollars du résultat net et une diminution de 39 millions de dollars des autres éléments du résultat global sur une période de douze mois. Par ailleurs, une baisse de 25 % des marchés boursiers au 31 décembre 2022 aurait diminué le résultat net d'environ 97 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 98 millions de dollars sur une période de douze mois.

Afin d'assurer une saine gestion des capitaux propres, les politiques d'investissement de la société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des titres de participation. La composition cible de l'actif sous forme de titres de participation vise à maximiser les rendements de la société et à réduire le risque potentiel lié aux rendements minimaux garantis en vertu des engagements à long terme.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces derniers doit cependant respecter les limites de risques et les critères de prudence prévus dans les politiques de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet de maintenir une exposition aux marchés boursiers pour les actifs supportant les passifs non immunisés, tout en limitant la perte potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre de programme de couverture dynamique des garanties de fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

⁵ Ces estimations ne considèrent aucune mesure compensatoire qui aurait pour effet d'atténuer l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. La société pourrait notamment reconsidérer la répartition investie dans chacune des classes d'actifs qui appartiennent les engagements à très long terme

⁶ Exclut toute révision à la baisse de l'*IRR* ou de l'*URR*

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Mentionnons qu'à la suite d'une baisse de plus de 1 % des marchés boursiers par rapport à leurs niveaux du 31 décembre 2022, et toutes autres choses étant égales par ailleurs, la société n'aurait plus de marge de manoeuvre pour absorber, sans incidence importante sur ses provisions mathématiques relatives aux affaires d'assurance individuelle, une baisse additionnelle des marchés boursiers.

Risque relatif aux fonds distincts – Les fonds distincts représentent pour la société un important risque de taux d'intérêt, de baisse des marchés boursiers et, dans une moindre mesure, de change.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité essentiellement attribuable aux taux d'intérêt et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie entre en vigueur et qu'elle doit alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société contrôle le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui, à un moment donné dans le temps, se retrouvent dans cette situation. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, mais plutôt une estimation du montant au risque. Cela s'explique du fait que les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Gestion de patrimoine individuel

Actif des fonds distincts sous gestion

(En millions de dollars)	2022	2021
Actif sous gestion [†]	23 451	24 722
Valeur minimale garantie	20 695	18 916
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁷	6 169	7 366
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁸	17 281	17 356

Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique. La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales est limité et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 86 % et 97 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Risque de change – Le risque de change correspond au risque pour la société de devoir assumer des pertes découlant des taux de change reliés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important face aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux devises. Au 31 décembre 2022, la société n'était pas exposée à un risque de change important.

⁷ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁸ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société recourt également à la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » des états financiers consolidés.

Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme – Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme représente le risque de perte liée à la variation de la valeur des actions privées, des immeubles, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables ainsi que des terres agricoles. Les investissements immobiliers permettent notamment de supporter les engagements à long terme de certains secteurs d'activité, tel celui de l'Assurance individuelle, tout en contribuant à une saine diversification des placements de la société.

Afin d'atténuer ce risque, les politiques de placement de la société autorisent des investissements prudents dans le marché immobilier, les actions privées et l'infrastructure à l'intérieur de limites clairement définies, tant globalement que par régions géographiques.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit correspond au risque de perte liée à la détérioration de la qualité du crédit ou au défaut d'une contrepartie à honorer ses engagements à échéance. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent nos engagements envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des produits dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Certains de ces contrats sont utilisés aux fins de réplique d'actifs et de passifs et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les produits dérivés utilisés exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées. Comme indiqué précédemment, les contreparties des produits dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut par ailleurs survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires, ou exerçant des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Elles imposent notamment des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de crédit qui prévoit l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La politique et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Enfin, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité. Les ententes de réassurance de la société sont suffisamment diversifiées pour que la société ne dépende pas d'un réassureur unique, et que ses activités ne présentent pas non plus de dépendance importante à une entente de réassurance unique.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières à échéance. Ce risque découle principalement : 1) des prestations payables selon les contrats d'assurance en vigueur ou des activités de gestion de patrimoine de la société; 2) des décaissements nécessaires pour l'acquisition ou lors de la période de détention de ses investissements; 3) du montant des garanties payables à ses contreparties au titre de ses contrats dérivés; 4) d'autres besoins de la société liés à la structure de son capital ou à ses objectifs stratégiques et opérationnels. L'indisponibilité totale ou partielle de sources de liquidité constitue également un élément de ce risque.

La société a établi une politique de gestion du risque de liquidité comportant de multiples paramètres, horizons temporels et mesures de concentration pour garantir une gestion saine et prudente de son risque de liquidité et surveiller sa position de liquidité dans différentes conjonctures. Afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables. Plusieurs scénarios sont également analysés afin de garantir qu'elle sera en mesure d'honorer ses obligations dans différentes situations extrêmes. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration aux fins d'approbation. La gestion des liquidités et la conformité à la politique font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Le risque associé aux prestations payables en vertu de contrats d'assurance est géré par la réplique des éléments d'actif avec les engagements financiers et une gestion rigoureuse de la trésorerie.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque concernant les modèles

La société est exposée au risque concernant les modèles, c'est à dire le risque d'erreur dans les décisions prises à partir des résultats de modèles.

Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la société et présente des occasions importantes, dans le futur, avec l'intelligence économique et l'intelligence artificielle, elle pose aussi le risque qu'une perte survienne ou que des décisions inappropriées soient prises en raison de faiblesses ou de limites de la modélisation, d'une mise en œuvre ou d'une utilisation inadéquate, de données inexacts ou inappropriés ou d'hypothèses incorrectes.

Pour réduire ce risque, un guide de conception des modèles a été mis à la disposition des différents secteurs de la société. Ce guide vise à appuyer les propriétaires de modèles dans la détermination des risques concernant les modèles et à permettre la normalisation de l'approche à l'échelle de la société.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société. Il peut être lié à l'information financière, aux ressources humaines, à la fraude, à la protection des données, aux technologies et à la sécurité de l'information, à l'exécution des processus, aux relations d'affaires avec les clients, à des événements externes ou, encore, aux ententes contractuelles avec des fournisseurs. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières découlant d'amendes et pénalités pour infraction à un règlement, de frais juridiques, de gains financiers qui ne pourraient être réalisés ou de charges supplémentaires, par exemple, ainsi que de détérioration de la relation commerciale et d'atteinte à la réputation, de détournement des ressources ou d'un examen réglementaire plus rigoureux.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

Par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect des procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Information financière – Il est ici question du risque de ne pas préparer des rapports financiers internes et externes reflétant entièrement, avec exactitude, les résultats financiers. La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – La compétence des ressources humaines est un facteur essentiel dans la mise en œuvre des stratégies commerciales et de la gestion des risques opérationnels. Le risque de ressources humaines est donc le risque de pertes résultant d'un manque de ressources humaines qualifiées, à court ou à long terme, ou de contribution non optimale des ressources humaines. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Fraude – Le risque de fraude est défini comme la poursuite d'activités non autorisées intentionnelles pour tirer un avantage de l'entreprise ou d'actifs se trouvant sous son contrôle, ou en utilisant ses produits ou en se les appropriant. Les avantages peuvent prendre la forme d'espèces, de quasi-espèces ou d'actifs corporels, y compris l'avantage indirect d'une prolongation de l'emploi ou d'une prime supplémentaire. Pour atténuer ce risque, la société a instauré une politique promouvant une culture d'intégrité. Elle dispose aussi d'un programme de surveillance, ainsi que d'un processus de séparation des tâches destiné à prévenir et à détecter les situations de fraude au sein de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers.

Protection des renseignements personnels – L'utilisation des technologies émergentes rend plus complexe la protection des renseignements personnels. Si l'analytique des données permet d'assurer un meilleur service auprès des clients, la croissance de données disponibles et les risques qui les entourent sont pris en charge par l'ensemble des acteurs au sein de la société. Les risques liés aux renseignements personnels sont multiples et peuvent aller de l'utilisation non éthique des données recueillies au vol d'identité, que ce soit par divulgation accidentelle ou par piratage. Tous ces différents risques sont mitigés par une saine gouvernance entourant le cycle de vie de toute donnée sensible. Une sensibilisation continue de tous les employés et partenaires permet, en outre, de maintenir un haut niveau d'engagement à cet égard. Le tout est appuyé par une attention accrue portée à la sécurité des dispositifs. La société met en œuvre des politiques et directives encadrant la gouvernance et l'utilisation des données. Elle s'efforce de respecter des normes éthiques et morales élevées, en plus de satisfaire à toute exigence légale à ce sujet. Elle continue d'innover au chapitre des outils ou des pratiques pour mieux protéger l'ensemble de ses partenaires et clients.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Sécurité des technologies, des données et de l'information – Des technologies de l'information et de la communication fiables, la sécurisation des informations et des données performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet est en place pour réduire et contrôler le risque inhérent à la sécurité des technologies, des données et de l'information. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et à la gestion des données. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de l'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la sécurité de l'information et des cybermenaces parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont complexes à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle, en passant par l'accès non autorisé à des données sensibles ou l'utilisation non autorisée de données. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges et d'autres impacts.

Afin d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et de la cybersécurité, la société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information qui précise les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information. Le cadre normatif, un modèle de référence aligné sur les meilleures pratiques de l'industrie et des moyens et des services technologiques afin d'identifier, de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités sont supervisés par le chef de la sécurité de l'information et l'équipe de gestion de la sécurité des technologies, des données et de l'information. Ces mesures sont complétées en continu par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société.

Pour atténuer les risques liés à la technologie, le chef de la sécurité de l'information harmonise ses priorités avec celles des équipes responsables de la sécurité de l'information et de la gouvernance des données en termes de gestion du risque, pour en assurer la cohérence.

Continuité des activités – Il est ici question de l'incapacité à poursuivre les activités essentielles du fait de l'inaccessibilité des lieux de travail, de l'indisponibilité des systèmes, des applications ou de la connectivité, de la perte de fournisseurs tiers essentiels ou de l'interruption des processus et services. Le programme de gestion de la continuité des activités de la société couvre l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences, et il est adapté au modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. La société a mis en œuvre des plans de continuité des activités par l'intermédiaire de ses unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber ses activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

En ce qui concerne la gestion des incidents et des crises, une structure et des processus sont en place au sein de la société pour faire en sorte que les événements qui pourraient perturber ses activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la société.

Risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation

La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation, et doit veiller à respecter les lois et les règlements en vigueur à tous ces endroits.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans les différents secteurs d'activité.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive soient mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

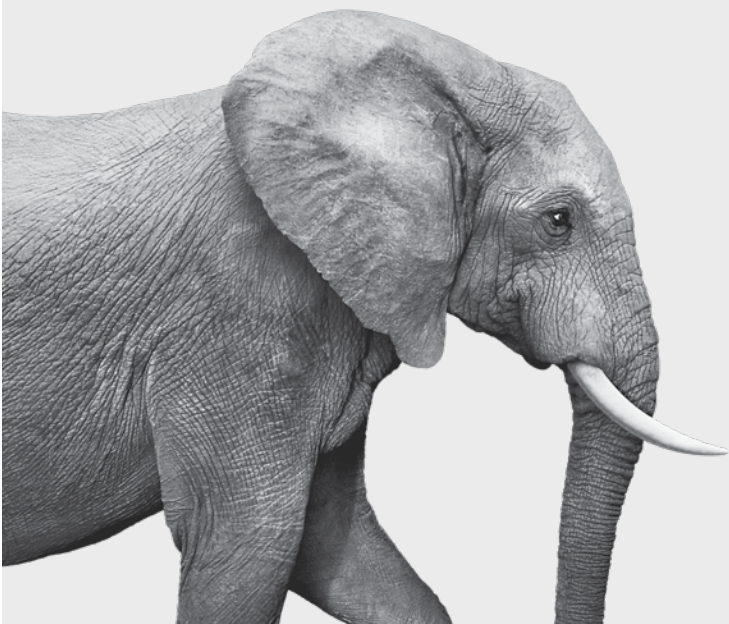
Risque d'atteinte à la réputation – La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque est défini comme l'exposition globale découlant de l'efficacité ou de l'inefficacité de sa gestion des autres risques non financiers. Il peut résulter de la réalisation d'un ou de plusieurs des risques appartenant aux différentes catégories jugées susceptibles, à tort ou à raison, d'influencer négativement la perception qu'a le public de la société et, potentiellement, d'entraîner une diminution de l'achalandage, une perte de revenus ou des frais de litige considérables.

La société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue. Un rapport concernant cette vigie est produit annuellement et un registre des plaintes sur les réseaux sociaux est maintenu.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca